



## La loi est elle au dessus de tout?

Par **fantastique man**, le **17/10/2012** à **18:51**

Bonjour,  
Je suis étudiant en première année de droit et j'aimerais que vous m'aidiez à traiter le sujet suivant :  
La loi est elle au dessus de tout ?

Par **herve38940**, le **19/11/2012** à **00:19**

Salut il y a trois ordres législatifs  
Textes supra législatifs : au dessus de la loi  
- Constitution  
- Traités internationaux  
Textes législatifs  
- Lois Constitutionnelles  
- Lois organiques  
- Lois ordinaires  
Textes infra législatifs : en dessous de la loi ( textes réglementaires  
- Décrets  
- Arrêtés ministériels ou interministériels  
- Arrêtés préfectoraux ou municipaux  
Pour ta réponse , non la loi n'est pas au dessus de tout , c'est la Constitution qui est au dessus de la loi.  
La loi doit respecter la Constitution sous peine de ne pas être promulguée par le chef de l'état.